

Je souhaite bien que la guerre soit de très courte durée; mais il est de toute évidence que, d'ici plusieurs mois, l'Europe se dévouera à la guerre et non à l'agriculture, qu'elle maniera l'épée au lieu de la charue. On se bat probablement, à l'heure qu'il est, dans le jardin même de l'Europe et dans les plus grands champs à blé du monde. Cela signifie nécessairement que la production des choses nécessaires à la vie va diminuer énormément et que l'on va entamer l'approvisionnement de ce pays, des Etats-Unis et de quelques autres pays qui ne sont pas en guerre. Je ne me suis pas informé de ce que notre récolte promettait d'être cette année.

D'alarmantes nouvelles nous arrivent de certaines parties des provinces de l'Ouest relativement à notre production de blé et, dans quelques autres provinces, la récolte des grains autres que le blé menace d'être bien au-dessous de la moyenne. La situation financière qui s'annonce pour l'hiver prochain amènera inévitablement, je crois, la misère pour beaucoup de familles, et la quantité de même que le prix des vivres deviendront en conséquence une question extrêmement importante.

Animé des motifs les meilleurs possibles, je conseille au Gouvernement, en toute sincérité, de voir s'il ne serait pas à désirer que l'on détaxât bon nombre de denrées alimentaires. Il se peut que notre production suffise à la consommation domestique et à l'extraordinaire demande qui sera faite de nos produits alimentaires, mais je ne vois cependant aucune raison pour le Gouvernement de ne pas étudier avec le plus grand soin la question d'un dégrèvement, même temporaire, des objets d'alimentation. Je ne suggère pas au Gouvernement d'en faire sa politique permanente, si cela n'est pas conforme à ses vues économiques et si cela devait ne pas être en harmonie avec ce qu'il croit devoir être sa politique fiscale. Je ne fais cette proposition que comme étant une sage politique temporaire, propre à faire face au malheureux état de choses qui règne présentement et qui peut-être subsistera d'une manière encore plus prononcée l'hiver prochain.

Il y a autre chose à dire à propos des droits sur les denrées alimentaires, à savoir que le Gouvernement, s'il juge inopportun d'admettre en grand nombre les denrées en franchise, pourrait fort bien leur faire subir une importante diminution de droits. Ce serait un soulagement pour le peuple, sans cesser d'être pour le Trésor une cause de revenus additionnels. Je crois en effet n'avoir pas tort de penser que, sous l'em-

pire d'un tarif très modéré, il serait possible de se procurer un revenu plus considérable que par le tarif actuel.

Il y a encore ceci à dire à ce même propos, c'est que, si nos produits suffisaient à nos besoins, l'absence de droits sur les articles importés permettrait à quelques-uns des nôtres de faire du commerce d'exportation, puisque la suppression des droits aura pour effet de faire pénétrer dans le pays des denrées alimentaires en quantité plus grande qu'il ne nous en faudrait.

L'état de guerre qui présentement règne en Europe va nécessairement interrompre la fabrication dans des pays qui font un grand commerce d'exportation avec presque tous les pays du monde. Il est bon de se demander s'il ne serait pas opportun de mettre nos manufacturiers à même d'exporter leurs produits sur des contrées qu'approvisionnaient jusqu'ici dans une large mesure les pays belligérants. C'est là une question qui pourrait fort bien être mise à l'étude par le Gouvernement et en particulier par le ministre du Commerce et de l'Industrie. C'est là une question à laquelle on peut être sûr que le gouvernement des Etats-Unis ne manquera pas de donner tous ses soins. Je suppose bien que l'on voudra profiter de l'occasion qui se présente d'obtenir des marchés où jusqu'à présent on n'avait pas pu pénétrer; et je crois fort possible que les fabricants et exportateurs canadiens aient aujourd'hui une occasion d'obtenir des marchés qui leur étaient restés fermés jusqu'à présent.

Quant à ce que le Gouvernement pourrait faire pour aider à une extension de notre commerce extérieur en fait de produits manufacturés, je ne puis le dire. Il se peut que l'encouragement donné à des lignes de vapeurs entre le Canada et les pays étrangers, grâce à une dépense même modérée, mais en nous réservant une rigoureuse réglementation des prix de transport, serait un moyen aussi bon que tout autre d'aider le manufacturier et l'exportateur canadien.

Je fais cette proposition au Gouvernement dans l'espoir qu'il voudra bien la prendre en considération, car tout ce qui dans le moment serait propre à donner de nouveaux marchés à nos fabricants mérite notre plus soignée attention.

Je réserverai toutes les observations que je désire faire sur les changements aux tarifs pour l'heure où les résolutions viendront en discussion devant le comité général.

En faisant ces propositions, je déclare de nouveau n'être inspiré par aucun esprit d'opposition aux mesures que nous propose